



dd-75.cgt@directcte.gouv.fr
dr-idf.cgt@directcte.gouv.fr



dd-75.snutef@directcte.gouv.fr



dd-75.sud@directcte.gouv.fr
directcte-sud.sud-travail@directcte.gouv.fr

ILS DEMOLISSENT NOTRE SANTE

RETIRONS NOUS DE LEURS ENTRETIENS PROFESSIONNELS !

Face aux conditions de travail dégradées, au mépris de la hiérarchie, à la perte du sens du travail, à la destruction des collectifs de travail, les agents ont exprimé leur souffrance et leur colère. L'organisation du travail dans notre ministère est nocive. C'est pourquoi l'AG nationale qui a réuni plus de 350 agents le 15 mars 2012 a appelé les agents du ministère à se retirer des entretiens professionnels.

Déjà, lors de l'assemblée générale du 2 février 2012 au Millénaire, les agents ont alerté le Direccte, M. Vilbœuf, sur la réalité des entretiens professionnels. Les collègues ont dit le stress, la souffrance que peuvent engendrer ces entretiens. Ils peuvent en ressortir épuisés, bouleversés. Les cahiers de doléances IDF, le rapport SECAFI à l'UT de Paris l'avaient aussi indiqué. Pour mémoire, le rapport du cabinet SECAFI commandé par le CHSCT de l'UT de Paris sur les risques psychosociaux pointe les effets délétères avérés sur la santé des agents. Ce rapport démontre que 61% des collègues estime que l'entretien d'évaluation entre dans une politique de management qu'ils ne comprennent pas, 40% y est indifférent, 38% estime qu'il suscite un stress.

Contrairement à ce que semble croire M. VILBOEUF, certains entretiens professionnels n'ont rien d'une conversation anodine ou conviviale. La preuve : les formations internes au ministère invitent même les évaluateurs à inciter les agents à « préparer » en amont cet entretien.

Nous avons collectivement le 2 février demandé au Direccte un moratoire sur les entretiens professionnels et de ne pas sanctionner les agents qui ne souhaitent pas participer à cet entretien. Le Direccte est resté sourd.

Le ministère, via sa secrétaire générale, Emmanuelle WARGON, n'apporte de son côté que des réponses inappropriées ou injustes : les entretiens seront étalés dans le temps pour permettre une formation des évaluateurs, enfin seulement pour les directes qui le souhaiteront. La DAGEMO reconnaît donc que cet outil n'est pas maîtrisé et laissé à la main de n'importe quel chef abusif. Dans sa lettre du 15 février 2012, Emmanuelle WARGON promet pour les sections d'inspection une évaluation de l'année 2011 sur des critères qualitatifs et non plus quantitatifs du travail, mais qu'on se trompe pas : les objectifs 2012 seront toujours fixés quantitativement !

Et puis, pour en rajouter, notre ministère ne traitera pas de la même façon les adjoints administratifs, les attachés, les secrétaires administratifs, les contractuels, et le corps de l'inspection du travail et des contrôleurs du travail. Nous sommes pourtant dans les mêmes services, les mêmes UT, soumis aux mêmes réformes et conditions de travail.

Notre ministère, notre Direccte continuent de nier que ce type de procédure peut générer des pressions psychologiques et avoir des répercussions sur les conditions de travail et la santé physique et mentale.

Il fait fi des expériences concrètes des agents et des tristes événements vécus au sein du ministère, comme dans le secteur privé chez France Télécom, la Poste et Pôle Emploi.

Sur le fond, nous maintenons que le processus d'évaluation dans nos services – en lien avec la mise en œuvre de la LOLF, des BOP, des plans d'actions imposés, et dans un contexte de destruction de nos missions de service public et de suppressions de postes tous azimuts dans le cadre de la RGPP – vise avant tout à faire rentrer les agents dans le rang et à encadrer l'exercice de leurs missions de service public en fonction de priorités politiques gouvernementales. Et ce, en totale contradiction avec les réalités du terrain auxquelles sont confrontés quotidiennement les services et les agents (ainsi qu'avec le principe, pour l'inspection du travail, d'indépendance de leurs actions face aux pressions indues).

L'inanité de cette procédure apparaît d'autant plus dans le contexte RGPP2 où des services sont supprimés et où la direction ne sait même pas comment reclasser les agents concernés, notamment à la D3E (ex-DMTEL) de l'UT de Paris.

Pour toutes ces raisons, les agents réunis en AG le 15 mars 2012 et l'intersyndicale CGT, SUD, SNUTEFE de Paris (UR et UT de Paris) appellent l'ensemble des agents à se retirer des entretiens professionnels (en utilisant la lettre-type jointe).

Nous invitons l'ensemble des agents à remettre collectivement leurs lettres indiquant leur intention de se retirer des entretiens professionnels.

Paris, mars 2012